

Compte-rendu de la réunion du bureau du 9 janvier 2018

Présents : Colette, Marie-Claude, Cédric, Yves et Bernard

Excusés : Cécile et Hervé

Locaux

Deux projets possibles pour lesquels l'ASAMLA soumissionne :

1. Les anciens bains-douches Baco où l'ASAMLA a déjà eu son siège. Problème de la disposition des locaux, de l'absence d'insonorisation, de la nécessité de partager avec d'autres qui peut-être un avantage si un projet commun par rapport aux migrants se mettait en place. Avantage de la centralité et de la proximité avec l'actuel Hôtel-Dieu. Délai de soumission du projet : 31/01/2018.
2. Le projet 5 Ponts:avantages : proximité du futur CHU ; être dans un projet de prise en charge des personnes précaires (restaurant et hébergements sociaux) ; locaux neufs. Inconvénients : le prix élevé au m2 (environ 24 000 €/an pour 150 m2), la ville suivra-t-elle ? Les locaux sont-ils modulables et adaptables à l'activité de l'ASAMLA. Délai de soumission du projet : 19/01/2018. Une entrevue est programmée avec la SAMOA (David POLINIERE chef de projet et Simon HENRY chargé de mission) le vendredi 19 janvier à 9h30 (Hervé, Yves et Cédric).

Réunion de préparation du projet de l'ASAMLA le mardi 16 janvier à 17h à l'ASAMLA.

Courriers

- vœux adhérents et partenaires
- Direction de la CPAM de Loire-Atlantique
- Dossier éducation à la ville de NANTES, direction de la mission égalité et lutte contre les discriminations (Valérie ALASSONNIERE et philippe RIGOLIER)

En pièces jointes. A envoyer cette semaine (Cédric).

Don en prévision de 1000 € d'une association rezéenne de yoga qui s'est dissoute (Philippe GUILLOTIN)

Actions collectives

Chateaubriant : financement insuffisant de la communauté de communes (contrat ville) pour une journée/semaine d'une salariée de l'ASAMLA (Gulseren), coût 24 000 €/an. En 2017, seulement 6500 € financés car l'état ne finance plus (perte de 10 000 €). Il n'est pas possible de continuer ainsi. Une réunion à l'initiative de la com-com est prévue le mardi 16 janvier mais pas de lieu ni d'heure ; est-elle maintenue ? Bernard contacte Clotilde RIESENBERGER, chargée de mission pour en savoir plus. Voir courrier ci-après ; y a-t-il été répondu ?

*« Vous avez déposé un dossier de subvention pour une action que vous souhaitez mener en 2017 dans le cadre de la politique de la ville. Afin d'échanger sur vos actions réalisées et de pouvoir en établir un bilan, je vous propose un temps de travail collectif le **mardi 16 janvier en matinée**. Il s'agira notamment durant ce temps de travail, de reprendre les moments clés de vos actions, d'évoquer vos ressentis et ceux du public, et d'en dégager des pistes d'actions.*

Ce temps de travail a 2 objectifs :

- nous aider à vous accompagner dans la rédaction de vos bilans (pour ceux qui souhaitent être appuyer dans cette rédaction)

- partager ce qui s'est vécu et échanger collectivement sur les perspectives à donner

Les modalités d'animation et d'organisation seront affinées la semaine précédent notre rendez-vous et je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je souhaiterais pour le moment connaître votre intérêt à participer à ce temps collectif (Merci de transmettre cette proposition aux personnes ayant menées l'action financée).

Je reste disponible pour échanger avec vous sur cette proposition et la faire évoluer en fonction de vos retours

Clotilde Riesenberger Chargée de mission action sociale

Communauté de Communes Chateaubriant Derval

5, rue Gabriel Delatour - BP 203- 44110 Châteaubriant

06 17 26 65 98 / 02 28 04 07 03

nouvelle adresse mail : clotilde.riesenberger@cc-chateaubriant-derval.fr

Ressources humaines

63 % du temps contractuel des salarié.e.s serait réellement utilisé. Le nouvel accord d'entreprise mettant en place l'annualisation du temps de travail n'est pas respecté par certain.e.s salarié.e.s. Faut-il dénoncer cet accord et le re-négocier ?

Il est impératif de prévoir une réunion de la commission RH (Hervé, Annick, Marie-Claude, Yves et Cédric) pour en discuter.

L'aide FONJEP attribuée sur le poste de Khedidja est reconduite comme chaque année mais comme elle part en retraite fin juin, il faut envisager le report sur un autre poste.

Prochaines réunions :

- bureau le mardi 30 janvier 17h30 – 20h
- commission actions collectives : les jeudis 11/01 ; 15/02 ; 08/03 ; 05/04 ; 03/05 et 07/06 de 11h à 13h30
- commission santé : vendredi 12/01 de 9h30 à 11h
- groupe téléphone : vendredi 12 janvier de 12h30 à 14h